



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2011 CONVOCAATION

www.equitation-rhonealpes.com

Chazey le 3 janvier 2012

**Mesdames, Messieurs les
responsables des Groupements
équestres RA.**

Madame, Monsieur,

Les adhérents électeurs du Comité Régional d'Equitation Rhône-Alpes, à jour de leur cotisation, sont conviés à l'Assemblée générale ordinaire (vote uniquement sur place) qui se déroulera le :

Samedi 4 février 2012 à 17h30

à

**HÔTEL LYON-EST PORTE de l'AIN
Sortie 5 - 01700 - St Maurice de Beynost**

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités de l'exercice 2010/2011
- Comptes annuels et rapport financier
- Budget prévisionnel 2011/2012
- Rapport du CTS
- Questions diverses

Modalités de vote : Tout adhérent électeur présent le jour de l'Assemblée, devra émarger la feuille de présence en présentant une pièce justifiant de son identité, ou toute autre pièce justifiant de sa qualité de dirigeant de l'établissement équestre agréé ou affilié en 2011 et dont le siège social se situe en Rhône-Alpes (liste arrêtée au 31 août 2011), pour lequel il vote. Il devra être à jour de sa licence fédérale au moment du vote.

Quorum : L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si sont présents, le quart (25%) des représentants détenant au moins le quart (25%) des voix dont dispose l'ensemble des groupements équestres affiliés et agréés.

Deuxième convocation : Si le quorum n'est pas atteint, la présente convocation tient lieu de deuxième convocation pour la seconde Assemblée générale qui se tiendra le lundi 13 février à 18h 00 dans les locaux du CRE - Parc du cheval - Chazey sur Ain. (Les votes exprimés au titre de la 1^{ère} assemblée restent valables).

Questions écrites : Les questions écrites sur les points non inscrits à l'ordre du jour doivent parvenir au CRE 10 jours ouvrables avant l'Assemblée générale.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Yves Tourvieille
Président du Comité Régional d'Equitation

Nota 1 : Les documents comptables sont à disposition des adhérents pour être consultés sur place dans les locaux du CRE.

Nota 2 : Cette AG sera précédée d'une formation à destination des dirigeants et enseignants (Initiation sur les techniques de communication) dont le programme complet fera l'objet d'une information séparée complémentaire.

Comité Régional d'Equitation Rhône-Alpes
Parc du cheval - Le Luizard - Chazey sur Ain - 01150
E-mail : secretariat-crera@orange.fr